Image not found or type unknown

Montant du loyer mal rédigé

Par **fan2H6**, le **27/03/2013** à **17:52**

Bonjour,

Je suis confronté à un souci de rédaction de mon bail.
Je loue depuis le 01/02/2011 un appartement pour lequel je paye un loyer de 700€ plus les révisions annuelles (aujourd'hui c'est 728€).

Seulement, dernièrement j'ai bien relu mon bail de bout en bout et j'ai été surpris de voir que le montant de mon loyer en chiffre (700€) est bien différent de celui en toutes lettres (530€). surement une erreur de rédaction.

Quel est donc la valeur de ce bail?

je précise que bien sur je paye mon loyer tout les mois sur la base de 700€ et que mes parents ont signé une garante sur le même montant?

Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés